

DONNEZ DES GARANTIES

A L'AVENIR DE NOS METIERS

VOTEZ ET FAITES VOTER CFTC

+
55
ans



RETRAITE



La CFTC revendique!

- Aucune nocturne à partir de 60 ans
- une information sur la RETRAITE PROGRESSIVE dès 60 ans
- une journée de travail de 7h maximum pour tous les salariés
- une PRIME DE FIN DE CARRIERE alignée sur les supers
- un meilleur accompagnement des séniors afin de partir en retraite en bonne santé

Partenaire de Votre Vie Professionnelle !